

---

# L'intelligence économique, un vecteur de compétitivité et d'innovation dans les PME

CRCI Midi-Pyrénées – Toulouse - 3 février 2005

---

*Le texte ci-dessous est un compte rendu de la conférence relative à l'intelligence économique et à la compétitivité des entreprises. Il essaie de retranscrire le plus fidèlement possible les propos s'y étant tenus et ne porte pas de jugement ni de commentaires sur ces derniers.*

## Guy Pécou – Président de la CRCI Midi-Pyrénées

Guy Pécou rappelle le contexte de concurrence internationale exacerbée, de croissance extrêmement rapide du volume d'informations disponibles et de l'accélération de la circulation de ces dernières. La nécessité de s'organiser au niveau régional est absolue. Ainsi, l'IE, bien utilisée permet aux territoires de répondre aux besoins et aux questions de PME/PMI. La démarche régionale en Midi-Pyrénées et l'action des CCI ont permis ainsi de sensibiliser un millier d'entreprises à travers la réalisation d'ateliers conférences, de diagnostics et de prédiagnostics.

Très prochainement dans le cadre de ce programme un guide des bonnes pratiques en Intelligence Economique sera publié.

La mise en place de plateformes d'information est un des outils essentiels qui verra prochainement le jour et qui permettra d'alimenter les entreprises en information. Suite à la publication du Rapport Carayon, et à désignation de Régions Pilotes, les initiatives des différents acteurs publics et privés doivent désormais converger afin de permettre l'émergence de pôles de compétitivité.

## Alain Juillet – Haut responsable à l'intelligence économique

Quels sont les enjeux de l'IE ?

Dans les Régions on doit prendre conscience que l'IE et le recours à ses outils représentent l'avenir des PME.

Le croisement de la mondialisation croissante de l'économie et de l'augmentation du volume d'informations disponibles entraîne désormais la nécessité de recourir à des technologies de traitement de l'information afin de s'adapter au mieux à son environnement et de rester réactif face à ses évolutions. (M. Juillet rappelle qu' « à l'heure actuelle le web visible comporte 9.000.000.000 de données » et que « ces dernières doublent tous les 100 jours »).

L'IE est une véritable révolution dans le management des entreprises car elle implique la nécessité de s'adapter et de réagir face à des entreprises de différents horizons et de différentes cultures.

L'IE, c'est « la maîtrise et la protection de l'information stratégique utile à tous les acteurs économiques »

Il est désormais essentiel pour ces entreprises, ainsi que pour les institutions et les associations professionnelles de se mettre en ordre de bataille.

On peut ainsi dégager plusieurs axes visant à favoriser cette prise de conscience :

- **Sensibilisation** : de nombreux pays sont déjà engagés dans l'intelligence économique (Inde, USA, Japon...) Par exemple en Inde, nomination d'un homologue à M. Juillet en janvier 2004)
- **Formation** : Il existe actuellement 54 formations estampillées intelligence économique en France. Grâce à un groupe de travail constitué des enseignants en IE reconnus par leurs pairs, un référentiel de formation Intelligence Economique est actuellement mis en place.
- **Outils informatiques** : Les logiciels informatiques majoritairement utilisés par les entreprises et administrations françaises sont américains et nous ne pouvons pas totalement être sûrs que les données traitées par ces logiciels sont confidentielles. Enfin les outils de **sécurité informatique** doivent être une priorité (firewall, antivirus afin de se



protéger des spywares et adwares) ainsi que les outils de traduction et de synthèse automatique.

Face à la concurrence mondiale le prix ne peut plus être le seul facteur de différenciation : les entreprises doivent avoir une technologie d'avance et c'est l'intelligence économique qui permet cette stratégie d'innovation.

La législation doit aussi être adaptée afin de permettre aux entreprises de se battre à armes égales (homogénéisation des lois en Europe). Monsieur Juillet précise qu'une loi est en cours de finalisation sur le contrôle des investissements étrangers.

Le secret des affaires doit être soutenu. Alain Juillet souligne la différence entre la France, où l'information financière des entreprises est publique et la Grande-Bretagne, où elle est fermée (sauf pour les entreprises du CAC40).

Monsieur Juillet termine son propos en rappelant que certaines entreprises font encore entrer l'IE dans le champ de l'illégalité, alors qu'aujourd'hui 95 % de l'information nécessaire est disponible et qu'il n'y a aucune nécessité de se mettre dans l'illégalité pour les 5% qui restent.

### **Monsieur Didier François – Secrétaire Général aux affaires régionales en Midi-Pyrénées**

Monsieur François rappelle l'implication des acteurs institutionnels locaux dans la démarche d'Intelligence Economique (CCI, CRIC, Conseil Régional...). A l'issue du Rapport Carayon, la région Midi-Pyrénées a été désignée comme région pilote. Désormais la mise en place d'une démarche d'Intelligence Economique concerne toutes les Régions.

Depuis 2001, le schéma régional comporte trois axes principaux :

- L'accompagnement de la démarche régionale d'IE
- La facilitation à la création de réseaux d'entreprises
- La formation

Concrètement ceci s'est traduit par :

Une action spécifique dans le secteur textile afin de permettre à ses entreprises de disposer d'informations pertinentes pour travailler avec la Roumanie.

Dans l'aéronautique et l'aérospatial, l'identification des entreprises émergentes qui développent des technologies sensibles.

Pour le projet A400M l'identification de partenariats possibles et de sous-traitance avec l'Espagne.

La mise en place de la plateforme AEROMIP dans laquelle l'ADIT apporte son savoir faire en terme d'identification et de validation de l'information.

L'Opération PROMIS 2 menée par la CRCI en partenariat avec les CCI et cofinancée par l'Union européenne, la DRIRE et le Conseil Régional.

A l'issue de ces différentes opérations il apparaît que la Région est le niveau pertinent pour ces démarches. Toutefois une coordination reste nécessaire pour les grands Groupes disposant de filiales (coordination nationale/ou interrégionale). Il reste encore difficile de convaincre les PME d'investir dans une démarche d'intelligence économique.

D'autres projets sont actuellement en cours ou à l'étude :

- Etude sectorielle sur l'information et le développement logiciel
- Montée en puissance d'AEROMIP pour un veille prospective à l'international
- Cartographie dynamique des compétences en aéronautique
- Travail sur de nouvelles applications de navigation par satellite



### **Jean-Louis Segura – Chef de projet Cancéropôle**

Le pôle de compétitivité a pour objectif de permettre l'apparition de lignes de forces entre Industrie, Recherche et Formation.

Midi-Pyrénées est une Région leader si l'on considère la somme des compétences et des connaissances, mais aussi des résultats économiques sur les secteurs Cancer + Biotechnologies + santé. C'est l'agrégation de ces 3 secteurs qui fait de Midi-Pyrénées un leader ainsi que la mise en commun des potentiels industriels, de recherche et du médical.

Monsieur Juillet rappelle qu'en France il n'y a pas de culture du travail en réseau et que la détention de l'information est souvent considérée comme un pouvoir. C'est faux et ce d'autant plus que la détention des données n'est pas suffisante si ces dernières ne sont pas recoupées et vérifiées.

Monsieur Segura aborde la problématique de la gouvernance du réseau : tout réseau, comme le cancéropôle, doit être dirigé et coordonné. Pour cela une des premières choses à faire sera la mise en place d'une fondation nationale nanotechnologies/bio/santé.

Enfin, pour les entreprises du pôle, une plateforme d'information partagée et une plateforme d'intelligence économique seront mises en place. Cette mise en réseau et ce partage permettront aux petites structures d'accéder aux outils de l'intelligence Economique.

### **François Jouaillec – Responsable CNRT**

François Jouaillec présente le pôle de compétitivité Aéronautique/Spatial/Systèmes embarqués. L'étude de la localisation des acteurs de ces technologies montre une concentration à Seattle. Ce pôle veut faire en sorte que, dans 20 ans, Midi-Pyrénées (et la France) reste leader de ce marché et soit même mieux positionné qu'aujourd'hui.

Ses objectifs :

- Rester au 1<sup>er</sup> niveau mondial sur l'aéronautique civil,
- S'affirmer comme capitale européenne de l'espace au service de l'Homme,
- Devenir un pôle de formation et de recherche de référence mondiale,
- Accroître les parts de marché pour les systèmes embarqués,
- Valoriser le potentiel d'innovation des PME et des start-up des secteurs du pôle,
- Combattre les menaces potentielle sur la supply chain (délocalisation, coûts des matériaux et composites...)

Dans les PME la fonction d'IE doit être exercée de manière collective (cf AEROMIP).

Monsieur Jouaillec rappelle le potentiel de recherches en sciences économiques et le potentiel sociales du territoire. Il insiste sur la nécessité de mettre en œuvre une synergie avec les laboratoires de recherche.

Monsieur Mangin, ingénieur au CNES, met en avant la dualité de la position des PME qui, à la fois, craignent d'être écartées du dispositif et sont conscientes que si ce projet est bien mené il leur sera profitable.

### **Philippe Clerc, Responsable de l'IE et de TIC à l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie**

L'IE est-elle l'arme de pointe de la guerre économique ?

Sans conteste, le rôle de l'Intelligence Economique est essentiel afin par exemple de lutter contre les investissements étrangers et de faire face à des crises.



---

## **L'IE, un vecteur de compétitivité et d'innovation dans les PME**

### **CRCI Midi-Pyrénées – Toulouse - 3 février 2005**

---

La veille doit évoluer et, afin de favoriser le développement de l'Intelligence Economique, des tasks forces privé/publique doivent être mises en place.

Philippe Clerc oppose les grands Groupes aux PME selon les moyens qui les séparent (avantage aux grands Groupes) mais aussi selon leur temps de réaction (« PME agile »)

L'apparition de logiciels de data-mining, d'e.business intelligence a toutefois permis une réduction progressive de la fracture. Le retard des PME à intégrer ces outils peut être contourné par la mise en place de plateformes collaboratives (cf. : Exemple Franche Comté).

Alain Juillet insiste sur le rôle de l'état et des organismes intermédiaires de sélection et de traitement de l'information. Ceux-ci doivent s'appuyer aussi sur des organisations professionnelles afin de diffuser l'information sectorielle utile et pertinente.

Philippe Clerc rappelle brièvement les différences des systèmes d'IE en fonction des pays.

Japon : dispositifs d'IE ciblés sur les pôles de compétitivité/localisation et sur la maîtrise du risque informationnel.

USA : pilotage pour conquérir des marchés. Influence/ stratégie pour remporter des appels d'offres, avec une faible coordination institutionnelle toutefois.

Chine : L'IE se concentre sur l'analyse concurrentielle, l'analyse compétitive et de dynamique des marchés.

En Grande-Bretagne il existe un problème de justification de la stratégie d'IE. On y trouve souvent de petites structures d'IE. Les analyses sont ainsi partagées.

#### **Jean Méséant – Directeur ARIST Midi-Pyrénées**

Jean Méséant rappelle le rôle des ARIST : favoriser l'accès des PME/PMI à l'information. Au fur et à mesure de l'évolution du monde économique l'ARIST a évolué de l'information scientifique et technique à l'information stratégique et technique. A travers son implication dans le programme PROMIS et dans les ateliers conférences, l'ARIST a touché plus d'un millier d'entreprises. L'ARIST continue son rôle de facilitateur d'accès à l'information en proposant des plateformes de veille.

#### **Bernard Raynaud – Vice-Président du Conseil Régional**

Monsieur Raynaud précise qu'il existe une vie économique en dehors des pôles de compétitivité et que si les pôles visent le développement de certains secteurs, les secteurs traditionnels ne doivent pas être oubliés pour autant.

Le Préfet de Région et le Conseil Régional mènent actuellement une réflexion sur la mutualisation des informations. L'information est une des clés qui permet aux entreprises de garder leur avance. Le Conseil Régional mène actuellement une démarche pour la définition et la mise en œuvre de schémas régionaux de développement économique.

